

NOS HONORAIRES

La rémunération de Vinea Transaction Languedoc, Vinea Transaction Vallée du Rhône et Demeures du Grand Sud, marques commerciales de la SARL France INVESTISSEMENT TRANSACTION (FIT), est définie par le barème suivant calculé en montant Hors Taxes (TVA à 20% en sus) sur les valeurs brutes des actifs ou sur le montant total de la transaction lorsque celle-ci est réalisée sur une propriété en nom propre.

TRANSACTION DE PROPRIETES VITICOLES



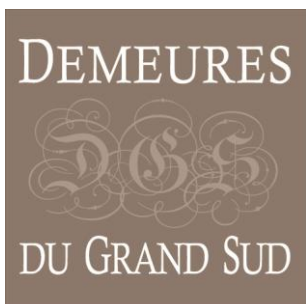
HONORAIRES

Montant total HT €	Taux de commission HT	Taux de commission TTC
Moins de 190 000	forfait 15 000 €	18 000 €
de 191 à 300 000	8 %	9.6 %
de 301 à 600 000	7 %	8.4 %
de 601 à 1 200 000	6 %	7.2 %
Plus de 1 201 000	5 %	6,0 %

La rémunération sera payable au jour de la signature des actes définitifs et les honoraires sont à la charge des acquéreurs (sauf accords particuliers).

info@vineatransaction.com - www.vineatransaction.com

TRANSACTION DE BELLES DEMEURES



HONORAIRES

Montant total HT €	Taux de commission HT	Taux de commission TTC
Moins de 190 000	forfait 15 000 €	18 000 €
de 191 à 300 000	8 %	9.6 %
de 301 à 600 000	7 %	8.4 %
Plus de 601 000	5 %	6,0 %

La rémunération sera payable au jour de la signature des actes définitifs et les honoraires sont à la charge des propriétaires (sauf accords particuliers).

info@demeuresdugrandsud.com - www.demeuresdugrandsud.com